

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAVIGNY

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Principal

ANNEE 2014

Code INSEE 74260	COMMUNE DE SAVIGNY Budget Principal	CA 2014
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	806
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Genevois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	691,10	0,00
2	Produits des impositions directes / population	275,81	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 122,11	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	337,68	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	125,94	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,15%	0,00%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	67,56%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	30,09%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 557 025,67	G 904 420.43
	Section d'investissement	B 443 190.07	H 410 750.80
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 177 290.48 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 66 170.56 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 066 386.30 = A+B+C+D	1 492 461.71 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	= E+F 0.00	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 557 025.67	= G+I+K 1 081 710.91
	Section d'investissement	= B+D+F 509 360.63	= H+J+L 410 750.80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 066 386.30	= G+H+I+J+K+L 1 492 461.71

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	189 819,48	161 845,27	0,00	0,00	27 974,21
012	Charges de personnel	187 145,00	162 392,70	0,00	0,00	24 752,30
014	Atténuations de produits	53 960,00	53 851,00	0,00	0,00	109,00
65	Autres charges gestion courante	160 198,00	157 996,01	0,00	0,00	2 201,99
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		591 122,48	536 084,98	0,00	0,00	55 037,50
66	Charges financières	20 942,00	20 940,69	0,00	0,00	1,31
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		612 064,48	557 025,67	0,00	0,00	55 038,81
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	300 275,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		300 275,00	0,00			300 275,00
TOTAL		912 339,48	557 025,67	0,00	0,00	355 313,81
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	27 000,00	30 671,10	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	400,00	39 365,30	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	288 000,00	361 344,64	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	406 000,00	455 849,06	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	11 500,00	16 935,99	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		732 900,00	904 166,09	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 149,00	254,34	0,00	0,00	1 894,66
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		735 049,00	904 420,43	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		735 049,00	904 420,43	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		(3) 177 290,48				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	458 231,44	272 169,89	0,00	186 061,55
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		458 231,44	272 169,89	0,00	186 061,55
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	55 751,00	53 999,96	0,00	1 751,04
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	113 004,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		168 755,00	167 003,96	0,00	1 751,04
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		626 986,44	439 173,85	0,00	187 812,59
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	4 016,22	4 016,22		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 016,22	4 016,22		0,00
TOTAL		631 002,66	443 190,07	0,00	187 812,59
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		66 170,56			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	31 700,00	45 152,58	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	361 182,00	361 182,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		392 882,00	406 734,58	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		392 882,00	406 734,58	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	300 275,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	4 016,22	4 016,22		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		304 291,22	4 016,22		300 275,00
TOTAL		697 173,22	410 750,80	0,00	286 422,42
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	161 845,27		161 845,27
012	Charges de personnel	162 392,70		162 392,70
014	Atténuations de produits	53 851,00		53 851,00
65	Autres charges gestion courante	157 996,01		157 996,01
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 940,69	0,00	20 940,69
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		557 025,67	0,00	557 025,67
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	53 999,96	0,00	53 999,96
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	272 169,89	0,00	272 169,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	113 004,00	4 016,22	117 020,22
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		439 173,85	4 016,22	443 190,07
Pour information				66 170,56
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013				66 170,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 671,10		30 671,10
70	Produits des services	39 365,30		39 365,30
73	Impôts et taxes	361 344,64		361 344,64
74	Dotations et participations	455 849,06		455 849,06
75	Autres produits gestion courante	16 935,99		16 935,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	254,34	0,00	254,34
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		904 420,43	0,00	904 420,43
Pour information				177 290,48
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 152,58	0,00	45 152,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	361 182,00		361 182,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	400,00	4 016,22	4 416,22
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		406 734,58	4 016,22	410 750,80
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	189 819,48	161 845,27	0,00	0,00	27 974,21
60611	Eau & assainissement	0,00	114,72	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	26 500,00	26 726,91	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60622	Carburants	1 200,00	2 689,31	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	796,25	0,00	0,00	203,75
60632	F. de petit équipement	3 000,00	4 720,71	0,00	0,00	0,00
60633	F. de voirie	5 000,00	6 220,49	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	220,00	533,98	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 311,56	0,00	0,00	0,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 222,48	0,00	0,00	277,52
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	14 733,37	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	15 000,00	25 182,63	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien de bois et forêts	2 000,00	2 223,41	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	9 077,73	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	624,82	0,00	0,00	375,18
6156	Maintenance	6 000,00	10 198,20	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	6 600,00	6 833,54	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	200,00	19,90	0,00	0,00	180,10
6188	Autres frais divers	75 249,48	12 226,31	0,00	0,00	63 023,17
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	437,63	0,00	0,00	62,37
6226	Honoraires	8 500,00	11 705,83	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	160,00	0,00	0,00	340,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	9 472,33	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	5 787,20	0,00	0,00	212,80
6251	Voyages et déplacements	150,00	140,00	0,00	0,00	10,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 626,79	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	3 000,00	3 329,17	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 900,00	1 930,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	187 145,00	162 392,70	0,00	0,00	24 752,30
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	2 592,74	0,00	0,00	17 407,26
6332	Cotisations au FNAL	100,00	87,45	0,00	0,00	12,55
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 000,00	1 756,43	0,00	0,00	243,57
6338	Autres impôts & taxes	0,00	262,39	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	94 000,00	93 504,07	0,00	0,00	495,93
6413	Personnel non titulaire	4 700,00	6 230,11	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	19,25	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	9 200,00	9 908,32	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 800,00	13 985,85	0,00	0,00	3 814,15
6453	Cotisations caisses retraite	30 500,00	23 545,02	0,00	0,00	6 954,98
6454	Cotisations ASSEDIC	300,00	1 034,11	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 000,00	7 477,96	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	625,00	730,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	600,00	1 043,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00
6478	Autres charges sociales	900,00	160,00	0,00	0,00	740,00
6488	Autres charges	0,00	56,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	53 960,00	53 851,00	0,00	0,00	109,00
73911	Rev et rest° contribut° directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00
7392	Prélèvements pour reversement fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	47 500,00	47 046,00	0,00	0,00	454,00
73925	Fonds péréquat° recettes fiscal	6 460,00	6 345,00	0,00	0,00	115,00
65	Autres charges gestion courante	160 198,00	157 996,01	0,00	0,00	2 201,99
6531	Indemnités élus	26 500,00	24 157,41	0,00	0,00	2 342,59
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	918,17	0,00	0,00	81,83
6535	Formation élus	0,00	36,00	0,00	0,00	0,00
6554	Contribution organ.regroup.	109 477,00	109 863,43	0,00	0,00	0,00
65736	Etablist. et services rattachés	0,00	9 700,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	9 700,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	13 521,00	13 321,00	0,00	0,00	200,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		591 122,48	536 084,98	0,00	0,00	55 037,50
66	Charges financières (b)	20 942,00	20 940,69	0,00	0,00	1,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 735,00	20 734,60	0,00	0,00	0,40
6618	Intérêts des autres dettes	207,00	206,09	0,00	0,00	0,91
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		612 064,48	557 025,67	0,00	0,00	55 038,81
023	Virement à la sect° d'investis.	300 275,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 275,00	0,00			300 275,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		300 275,00	0,00			300 275,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		912 339,48	557 025,67	0,00	0,00	355 313,81
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	27 000,00	30 671,10	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	16 000,00	23 479,45	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	5 000,00	7 191,65	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70	Produits des services	400,00	39 365,30	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	36 630,30	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	80,00	2 480,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	160,00	255,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance ordures ménagères	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	288 000,00	361 344,64	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	0,00	35 455,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	223 000,00	186 847,00	0,00	0,00	36 153,00
73112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	0,00	7 822,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	15 000,00	23 744,82	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	50 000,00	58 051,82	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	49 424,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	406 000,00	455 849,06	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	90 000,00	87 857,00	0,00	0,00	2 143,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	13 654,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	2 799,00	0,00	0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP	0,00	145,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 000,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	3 601,00	0,00	0,00	399,00
7484	Dotation de recensement	0,00	1 644,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	300 000,00	342 249,06	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	11 500,00	16 935,99	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	11 500,00	14 337,70	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	0,00	2 598,29	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		732 900,00	904 166,09	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 149,00	254,34	0,00	0,00	1 894,66
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	2 149,00	0,00	0,00	0,00	2 149,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	254,34	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		735 049,00	904 420,43	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		735 049,00	904 420,43	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013	177 290,48
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	458 231.44	272 169,89	0,00	186 061.55
2111	Terrains nus	1 000.00	1 020,39	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	296 262.00	198 769,02	0,00	97 492.98
21312	Bâtiments scolaires	0.00	0,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	90 000.00	6 506,33	0,00	83 493.67
2151	Réseaux de voirie	46 969.44	16 205,11	0,00	30 764.33
21534	Réseaux d'électrification	4 000.00	13 974,97	0,00	0.00
21538	Autres réseaux	0.00	7 027,20	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage	2 000.00	1 200,00	0,00	800.00
2157	Matériel de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
2158	Autres matériels & outillage	1 000.00	800,41	0,00	199.59
21783	Matériel de bureau et informat.	0.00	0,00	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	9 000.00	11 145,02	0,00	0.00
2184	Mobilier	6 000.00	15 521,44	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		458 231.44	272 169,89	0,00	186 061.55
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
10222	FCTVA	0.00	0,00	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	55 751.00	53 999,96	0,00	1 751.04
1641	Emprunts en euros	0.00	51 355,40	0,00	0.00
16411	16411	51 356.00	0,00	0,00	51 356.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	400,00	0,00	0.00
16875	Dettes envers group.de CL	4 395.00	2 244,56	0,00	2 150.44
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	113 004.00	113 004,00	0,00	0.00
27638	Autres établissements publics	113 004.00	113 004,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
Total des dépenses financières		168 755.00	167 003,96	0,00	1 751.04
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		626 986.44	439 173,85	0,00	187 812.59
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	4 016.22	4 016,22		0.00
2138	Autres constructions	0.00	0,00		0.00
27638	Autres établissements publics	4 016.22	4 016,22		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 016.22	4 016,22		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		631 002.66	443 190,07	0,00	187 812.59
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		66 170,56			

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal		CA	2014
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	392 882,00	406 334,58	0,00	0,00
10222	FCTVA	25 000,00	25 561,00	0,00	0,00
10223	TLE	1 700,00	1 209,00	0,00	491,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	5 000,00	18 382,58	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	361 182,00	361 182,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		392 882,00	406 734,58	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		392 882,00	406 734,58	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	300 275,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		300 275,00	0,00		300 275,00
041	Opérations patrimoniales (5)	4 016,22	4 016,22		0,00
168751	Autres dettes du GFP	4 016,22	4 016,22		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		304 291,22	4 016,22		300 275,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		697 173,22	410 750,80	0,00	286 422,42
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					825 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					825 000,00									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4.99	0		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4.57	0		T	P	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3.05	0		A	C	N	A-1
Total général					825 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2014											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2014 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0,00	0,00
002879501	N			299 633,83	12,00	F		4,99	15 176,60	14 607,76		0,00
5003879	N			69 439,25	7,00	F		4,65	6 178,80	3 068,48		0,00
	N			300 000,00	9,00	F		3,05	30 000,00	3 058,36	0,00	0,00
Total général				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2014 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	669 073,08					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2014 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SI Complexe sportif		Sans fiscalité propre	9 134,00
SI d'Aménagement du Vuache		Sans fiscalité propre	3 825,00
SI de Protection et de Conservation du Vuache		Sans fiscalité propre	1 644,00
SIVU Accueil de l'Enfance		Sans fiscalité propre	21 359,00
SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny		Sans fiscalité propre	73 217,00
Autres organismes de regroupement			
Amicale des Savigny de France		Sans fiscalité propre	298,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2014
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2013 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2013 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2013 (%)
Taxe d'habitation	1 290 000,00	0,000	10,970	0,000	141 513,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	743 100,00	0,000	10,520	0,000	78 174,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 800,00	0,000	35,110	0,000	10 112,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	2 061 900,00	0,000			229 799,00	0,000

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2014
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,
A SAVIGNY, le 25/03/2015
Le Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.
A SAVIGNY, le 25/03/2015

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES : Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 19/03/2015

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A SAVIGNY, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.23 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.24 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.25 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.26 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.27 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

p.28 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.29 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.30 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.31 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)